

## Recommandations de Genève pour la paix en RDC

Pour encourager et soutenir les efforts de développement continu en vue d'une bonne gouvernance, les organisateurs de la Conférence « **Vers une paix durable et la réconciliation en RDC, le rôle de la religion, des femmes et de la société civile** », tenue à l'ONU de Genève le 26 mai 2014, ont recueilli et harmonisé les recommandations émises par les intervenants et les participants.

### Recommandations pour le Gouvernement

#### A. LES FEMMES

- Mettre sur pied un cadre de formation national pour les femmes en Leadership, en valeurs et culture démocratiques, en prévention et en résolution des conflits ;
- Prendre des mesures efficaces afin de garantir la protection effective des femmes et jeunes filles en mettant sur pied des structures d'aide aux victimes de toutes sortes de violences et leur accès à la justice ;
- Garantir et promouvoir l'égale participation des femmes dans toutes les négociations et processus de paix et de désarmement comme prévu dans la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU ;
- Promouvoir par des actions concrètes l'émancipation effective de la femme congolaise dans toutes les sphères de la vie privée et publique ;
- Respecter les clauses des différentes conventions Internationales garantissant les droits des femmes signées et adoptées par la RDC, principalement la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

#### B. LES JEUNES

- Prendre des mesures visant la gratuité de l'école primaire ainsi que sa dimension obligatoire sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre l'analphabétisme ;
- Etablir des filières professionnelles orientées vers les métiers afin de favoriser la création d'emplois pour les jeunes ;
- Garantir et vulgariser les filières de formations continues sur l'ensemble du territoire national.

## **C. CREATION DES MINISTERES SPECIFIQUES**

- Créer le Ministère de la Jeunesse et du Développement, en le scindant de celui du Sport et Loisirs pour une prise en charge ciblée et efficace de cette tranche de la population ;
- Créer le Ministère de prévention des conflits, de la recherche et de la reconstruction de la paix dirigé par « une femme » entourée de conseillers du troisième âge ;
- Restructurer et renforcer l'appareil judiciaire sur l'ensemble du territoire congolais dans le but de le rendre plus autonome, efficace et non corruptible ;
- Créer au sein du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Universitaire des instituts de paix dans toutes les facultés des sciences sociales des universités congolaises ;
- Repenser le Service militaire pour une armée productive en période de paix dans le cadre des infrastructures routières et de grands projets agricoles.

## **Recommandations pour le Parlement**

### **A. LES FEMMES**

#### **Faire des propositions et voter des lois favorables à l'émancipation et à la protection effective des femmes :**

- Modifier la disposition du Code de la famille concernant l'incapacité juridique de la femme mariée ;
- Soutenir l'adoption d'une loi spécifique pour la pénalisation des violences domestiques y compris les viols conjugaux ;
- Amender les articles 165 et 166 du Code pénal congolais livre Deux, qui répriment de 5 à 10 ans de servitude pénale un avortement sur soi-même, afin d'autoriser les femmes et filles victimes de viols à avorter légalement et éviter ainsi les avortements clandestins aux conséquences désastreuses ;
- Adopter une loi spécifique afin de garantir, aux femmes victimes de violences, l'accès gratuit à la justice et des structures de prise en charge (psychologique, physique, sociale, économique, etc) ;
- Voter la loi en attente au Parlement pour la mise en place des **chambres spécialisées** au sein des juridictions congolaises chargées de sanctionner les plus graves violations des droits humains.

## **B. LES JEUNES**

- Voter une loi garantissant la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire ;
- Voter une loi visant la réforme de l'enseignement secondaire en mettant les priorités sur des filières professionnelles ;
- Voter une loi visant la formation des ex. enfants soldats et militaires, des soldats et gendarmes à la culture de la paix.

## **C. Divers**

- Voter une loi pour la mise en place d'un cadre précis pour une commission « vérité, justice et réconciliation en RDC ».

### **Recommandations aux Organisations non gouvernementales et à la Communauté Internationale**

- Soutenir les efforts des ONG congolaises pour la création d'un tribunal ad hoc, mixte et spécialisé, pour juger les crimes graves commis dans l'Est de la RDC ;
- Encourager l'extradition des criminels de crimes contre l'humanité et crimes de guerres réfugiés dans les pays limitrophes de la RDC vers la Cour Pénale Internationale ;
- Insister sur l'application effective par les onze signataires de l'Accord International de Paix d'Addis-Abeba du 24 février 2013 ;
- Encourager les femmes à intégrer les réseaux Internationaux des droits des femmes et à œuvrer dans le domaine politique ;
- Promouvoir l'enracinement culturel et spirituel de l'état congolais dans le cadre d'une laïcité constructive visant les bases profondes d'une nation ;
- Promouvoir l'utilisation des techniques modernes d'information et de communication par les femmes ;
- Faciliter l'accès des femmes à la communication et à l'Internet par la sensibilisation, la formation l'organisation de conférences-débats, séminaires, etc.

### **Recommandations à la Diaspora**

- Créer et vulgariser la culture de la paix ainsi que les valeurs démocratiques auprès de la diaspora ;
- Favoriser des débats visant l'autonomisation des femmes congolaises et l'implication des jeunes de la diaspora aux préoccupations réelles en RDC ;

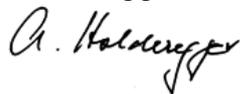
- Développer la solidarité entre les femmes à l'échelle planétaire avec le soutien des structures Européennes et onusiennes ;
- Favoriser la participation financière et effective dans les projets de développement des femmes et jeunes en RDC ;
- Encourager l'implication dans le processus politique en supportant les candidatures de parlementaires femmes ainsi que les candidatures féminines à la tête de la RDC à l'instar du Liberia ou de la Centre Afrique.

Véronique  
Mbwebwe



Amb. de paix  
Juriste  
Diaspora  
congolaise

Adrian  
Holderegger



Prof. Dr. theol.  
Prés. Fribourg  
Peace Forum

Chantal  
Chételat Komagata



Ing. dipl. EPFL  
Secrétaire gén.  
UPF Suisse

Carolyn  
Handschin



Presidente  
FFPM  
Europe

Delly Kazadi



Amb. de paix  
Diaspora  
congolaise